

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	32 (1903)
Heft:	21
Artikel:	Quelques éléments de leçons de choses
Autor:	Rusticus
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1039791

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ce n'est pas très malin : pourtant ai-je peur de ne pas être compris, car il n'y a pas de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre.

Et si *Placidus* a dans son répertoire encore quelques problèmes qu'il ne peut résoudre autrement que par la méthode d'emprunt, je me mets entièrement à son service pour lui montrer comment on peut les résoudre par la méthode de compensation.

Je ne veux pas reprendre ici les arguments décisifs que j'ai invoqués en faveur de la méthode de compensation dans le n° 13 du *Bulletin pédagogique* de cette année. Les lecteurs qui auront comparé les deux méthodes sans parti pris, se seront rangés de mon côté ; ceux qui, comme me l'avouait un collègue, ne connaissent pas la méthode de compensation, se seront mis du côté de '*lacidus*' et du bon vieux Régent qui a fourré le bout de son long nez dans la question de la soustraction. Ah oui, ce bon vieux Magister, il a dû se croire victorieux. En vérité, je lui laisse encore cette illusion, pour ne pas troubler la quiétude de ses vieux jours qu'il coule très paisiblement sans doute, au pied des monts, au milieu des divinités mythologiques ; et je serais peu surpris si un jour on venait à découvrir quelque objet lui ayant servi à offrir à déesse Routine, en guise de sacrifices, des soustractions par la méthode d'emprunt.

Et pour terminer, je vous livrerai, chers lecteurs, une idée qui m'est venue en lisant la dernière correspondance du bon *Placidus*. A voir le zèle qu'il met à défendre la méthode d'emprunt, ne faudrait-il pas conclure qu'il est proche parent de l'auteur de nos séries de calcul ? Ce n'est pas que je veuille lui en faire un crime, car nos séries de calcul renferment certainement beaucoup de bon, et certaines parties, dirai-je, sont traitées de main de maître.

L'instituteur plus zélé que courtois et clairvoyant.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE LEÇONS DE CHOSES

Les enfants de nos campagnes sont en contact journalier avec divers objets dont ils n'ont guère appris à connaître que la dénomination commune. Ils ignorent le plus souvent le nom des parties constitutives.

Nous pensons qu'il serait avantageux, pour les maîtres aussi bien que pour les élèves, d'adopter comme thèmes de leçons de choses les sujets que nous allons leur présenter.

Occupons-nous aujourd'hui du **Char** ou **Chariot**.

En pays romand, on désigne sous le nom de *char* le véhicule à

quatre roues qui est utilisé pour les travaux d'une exploitation rurale.

Strictement, cette dénomination, qui a le seul mérite d'être concise, ne paraît pas exacte. Plusieurs lexicographes estiment que l'on ne peut employer le mot *char* que s'il s'agit de *char de triomphe*, *char funèbre*, *char de guerre*; mais s'il est question de cette sorte de voiture employée aux travaux de la campagne, on doit se servir du mot *chariot*.

Lecteur, que vous en semble ?

Quant à nous, nous déclarons que nous n'avons aucune préférence marquée pour l'un ou l'autre de ces substantifs.

Le char ou chariot comprend deux parties principales qui sont : *l'avant-train* ou *train de devant* et *l'arrière-train* ou *train de derrière*. La réunion ou l'assemblage de ces deux parties constitue le *train proprement dit*

L'*AVANT-TRAIN* se compose d'un *essieu*, dont chaque extrémité s'emboîte dans le *moyeu* de la roue. La roue est arrêtée au bout de l'*essieu* par un *écrou* ou par une cheville en fer appelée *esse*. Entre l'*esse* et le bout du *moyeu*, on place quelquefois une *rondelle*. L'*essieu* est ordinairement garni ou fretté d'un demi cercle de fer nommé la *happe*. Sur l'*essieu*, entre les deux roues, nous remarquons une pièce de bois quadrangulaire dont les extrémités débordent sur le *moyeu* de la roue : c'est le *lisoir*. Sur chaque bout du *lisoir*, on fixe une cheville de bois ou de fer, haute d'environ quinze centimètres, appelée *ranche*.

Entre l'*essieu* et le *lisoir* sont fixés les *armons* dont les extrémités aboutissent, d'un côté, au *timon*, et de l'autre, à une pièce de bois transversale, appelée la *sassoire*.

Les *armons* sont reliés au *timon* par un boulon qui traverse horizontalement les *armons* et la *patte du timon*. Une grande frette embrasse les *armons* derrière le boulon.

Le chariot à deux chevaux est pourvu d'un *timon*, longue pièce de bois aux deux côtés de laquelle on attelle les bœufs ou les chevaux.

Le chariot à un cheval est muni d'une *limonière* ou *brancard*, formée de deux *limons* entre lesquels est attelé le bœuf ou le cheval. Ces *limons* sont garnis de *happes* et de crampons et ils sont maintenus horizontalement par deux pièces de bois transversales appelées *éparts*. Au milieu du premier *épart* se trouve fixé le *palonnier* ou *palonneau* auquel viennent s'attacher les traits du cheval.

Certains chariots de travail n'ont pas de *palonnier*. Le cheval est maintenu dans la *limonière* au moyen de deux gros anneaux qui embrassent l'extrémité des *limons*. Ces anneaux, appelés *mancellles*, sont arrêtés au moyen de chevilles de fer nommées *atteloires*.

L'*ARRIÈRE-TRAIN*, comme l'*avant-train*, comprend un *essieu*, un *lisoir* et deux *ranches*. Entre l'*essieu* et le *lisoir* on remarque la *flèche*, longue pièce de bois, légèrement cambrée, destinée à joindre le *train de derrière* à celui de devant. Son extrémité antérieure, garnie d'une frette, est percée d'un trou vertical pour recevoir la *cheville ouvrière*; celle-ci est une tige de fer d'environ 40 centimètres qui unit les deux trains du chariot en passant au travers du *lisoir* et de l'*essieu* de l'*avant-train*.

De chaque côté de la *flèche* sont placés les *fourchons* fixés, comme celle-ci, entre l'*essieu* et le *lisoir*. Leur extrémité antérieure em-

brasse la flèche au moyen d'une sorte frette et forme ainsi la *tête de la fourchette*. Leur extrémité postérieure, qui va en s'écartant derrière l'essieu, est prolongée de manière à supporter le *frein*, aussi appelé *mécanique*.

RUSTICUS.

STÉNOGRAPHIE

Sous ce titre, l'*Educateur*, de Lausanne, publiait, dans son numéro du 24 octobre dernier, un article de M. Emile Blanc faisant l'éloge du *Manuel de lectures choisies à l'usage des écoles et des cours d'adultes, précédé de l'exposé d'une nouvelle méthode d'enseignement*, par Ch.-Ad. Barbier.

Il s'agit d'un livre de 68 pages, ayant pour but la vulgarisation de la sténographie Aimé Paris, et que nous connaissons déjà pour en avoir fait l'acquisition peu de jours après sa sortie de presse.

L'article de M. Blanc nous a été signalé... parce qu'il appelle des réserves. Non pas que l'ouvrage de M. Barbier soit défectueux et indigne de sérieux éloges ; il nous semble, au contraire, approcher de la perfection, à son point de vue, et cela sous tous les rapports, y compris la gradation, — pour laquelle nous sommes moins exigeants que M. Blanc — le tracé merveilleux des monogrammes et l'impression irréprochable. Tout, d'ailleurs, nous porte à croire qu'il serait facile, dans une discussion courtoise, de tomber d'accord avec M. Blanc sur les avantages et les inconvénients des systèmes de sténographie à degré unique et des systèmes à degrés multiples ; peut-être même serions-nous d'accord immédiatement, presque sur toute la ligne. Mais nous ne saurions, de son article, accepter le passage que voici :

« Par sa méthode, M. Barbier place le système Aimé Paris à la tête de tous les systèmes, puisqu'en basant toute l'étude de notre sténographie sur la lecture, il donne au système Aimé Paris les avantages des deux manières de procéder sans lui en faire supporter les inconvénients. »

Non, malgré tous ses mérites réels, l'ouvrage de M. Barbier ne saurait placer le système Aimé Paris à la tête de tous les systèmes, car il ne suffit pas, pour cela, qu'une méthode permette, dans certaines conditions, d'étudier et d'utiliser, plus ou moins avantageusement, « le degré professionnel » d'un système quelconque, sans avoir jamais écrit un seul mot en sténographie élémentaire ou intégrale. A notre humble avis, la première place appartient de plein droit au système qui, tout en rendant à partir de l'école primaire inclusivement les mêmes services que le meilleur des autres systèmes phonétiques, permet, par son degré professionnel, d'atteindre la plus grande vitesse sans laisser à désirer quant à la lisibilité.

Or, l'excellente méthode Barbier — d'ailleurs applicable, avec tous ses avantages, à l'enseignement d'autres systèmes — laissant au système Aimé Paris la rigidité de ses voyelles, si nuisible à la vitesse, nous pouvons établir un parallèle entre ce système et le si ingénieux, si facile, si lisible système Duployé, aux voyelles mobiles et d'une souplesse extrêmement avantageuse, lorsqu'on sait vraiment l'utiliser.

Appris à l'école primaire, où il rend d'importants services en